

# **DISPOSITIF DE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITE DES RESIDENTS DES SITES ISOLES**

**" NUMERIQUE ET INSERTION "**

**NUMERINS**

**DATE : 30 novembre 2018**

**APPEL A PROPOSITIONS -  
CAHIER DES CHARGES**

**CHEF DE PROJET : Gina SEFIL**  
Directrice des études du CAFOC  
GIP FCIP Guyane

## SOMMAIRE

I - PRESENTATION DU GIP FCIP	2
II - OBJET	2
III - LE PUBLIC CIBLE	5
IV - LES OBJECTIFS VISÉS	5
V - LES PRESTATIONS ET PRODUCTIONS ATTENDUES	6
VI - LES MODALITES DE CONVENTIONNEMENT	11
VII - LE CADRAGE FINANCIER	11
VIII - LE SUIVI ADMINISTRATIF ET LES OBLIGATIONS LIÉES A LA MOBILISATION DE FINANCEMENTS FSE	12
IX - LA PROCEDURE DE L'APPEL A PROPOSITIONS	12

## I - LE GIP-FCIP DE GUYANE

Le GIP FCIP, Groupement d'Intérêt Public-Formation Continue et Insertion Professionnelle, créé en juin 2007, a pour objet le développement d'une coopération concertée au niveau de l'académie dans les domaines de la formation continue des adultes, de la formation et de l'insertion professionnelle.

Présidé par le Recteur d'Académie, il comporte cinq membres :

- l'Académie de Guyane,
- le Greta Centre-Est,
- le Greta Ouest,
- le CNES-CSG,
- la CGSS.

et comprend trois départements permanents, animés chacun par des CFC, Conseillers en formation Continue :

### ④ **Le DAVA**

Le Dispositif Académique de Validation des Acquis, qui organise la mise en œuvre de la VAE, Validation des Acquis de l'Expérience et procède à : la délivrance de l'avis de recevabilité, l'accompagnement et l'organisation des jurys d'examen pour les diplômes de l'Education Nationale.

### ④ **LE DABM**

Le dispositif Académique de Bilan et de mobilité qui propose des prestations d'orientation et de bilans de compétences à destination des salariés et demandeurs d'emplois, des jeunes et des travailleurs handicapés.

### ④ **Le CAFOC**

Le Centre Académique de Formation Continue qui élabore et met en œuvre le plan de formation des personnels de la formation continue et développe des activités d'ingénierie de formation.

Le groupement, dans le cadre de la mission de l'éducation permanente et de la formation tout au long de la vie, agit en synergie avec ses membres, en suscitant des partenariats afin d'intervenir dans le cadre de ses missions. Il apporte ainsi des réponses au niveau régional sur:

- Plan de formation des personnels sous contrat CUI de l'Académie
- Accompagnement des dirigeants de chefs d'entreprise dans une démarche d'entrepreneuriat durable
- Initiation aux pratiques numériques par les méthodes de l'éducation populaire sur sites isolés
- Déploiement de la Plateforme de Suivi et d'Appui des Décrocheurs

## II - OBJET

Le dispositif "*Numérique et insertion*" s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel FSE Guyane Etat pour la période de programmation 2014-2020 de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union Européenne :

- ④ Axe 4 - "Agir contre les phénomènes de pauvreté par un accompagnement global des publics les plus éloignés de l'emploi pour favoriser leur inclusion sociale".
- ④ Objectif spécifique 3 - "Augmenter le nombre d'accompagnement personnalisé au bénéfice des personnes en situation de précarité".

C'est dans ce contexte que le projet "*Numérique et insertion*" bénéficie d'un cofinancement du FSE.

Il s'agit de mettre en place un dispositif pertinent, en adéquation avec les besoins des habitants des sites isolés, ciblés par le projet :

- Les adultes hommes et femmes en situation d'illettrisme,
- Les jeunes décrocheurs (ses) ayant atteints la troisième, la classe de 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup>, Terminale du lycée.
- Les jeunes diplômés (es), titulaires d'un Cap-Bep voire d'un Bac Professionnel.
- Les jeunes et les adultes handicapés (es).
- Les anciens détenus (es),
- Les salariés (es) en emplois précaires.
- Les inactifs.

Le dispositif s'articule autour de 3 actions :

**① ACTION 1 - Offre de formation pour le développement de l'employabilité.**

Accompagner les participants, d'une part, dans l'élaboration ou la confirmation de leur projet professionnel et, d'autre part, dans la structuration d'un parcours individualisé pour améliorer leur employabilité.

**② ACTION 2 - Offre de formation pour le développement des compétences en langue française.**

Elle vise au positionnement de chaque participant dans les savoirs de base, à l'élaboration d'un contrat pédagogique proposant un parcours d'apprentissage personnalisé avec des méthodes de formation collectives et des activités en formation en association avec le réseau des Greta. Ce dispositif va accueillir des personnes jeunes et adultes - *hommes et femmes* - dont les personnes en situation de handicap. Les modules de cette action concernent les niveaux A<sub>1</sub> à B<sub>2</sub>.

**③ ACTION 3 - Offre de formation pour le développement des compétences numériques.**

L'objectif est d'amener les participants à s'approprier l'apprentissage de l'ordinateur et des différents outils numériques dans les domaines en lien avec leur parcours.

La durée des parcours est sur mesure en fonction des besoins de chaque participant du dispositif dans la limite de 85 h de formation par personne et par an (*Actions 2 et 3*) et de 105 h (3 x 1 semaine) de stage en entreprise pour les jeunes travaillant à la construction de leur projet personnel et professionnel (*Action 1*).

Les adultes et les jeunes grâce à leur inscription sur le dispositif vont tendre à :

- Structurer et/ou confirmer leur projet professionnel pour déboucher sur un parcours de formation individualisé.
- Bénéficier d'actions de formation prenant en compte leurs attentes, leurs projets personnels et professionnels, leur environnement, leur mode de vie et les moyens dont ils disposent.
- Renforcer leurs compétences acquises pour leur épanouissement personnel, leur insertion sociale et professionnelle.
- Développer l'activité sur leurs territoires.

## PARCOURS POSSIBLE SUR LE DISPOSITIF

Le dispositif met en évidence l'individualisation des parcours grâce à la *modularisation* qui favorise l'adaptation à différents profils d'apprenants. L'e-learning (*pour les actions 2 et 3*) permet à chaque apprenant d'aller à son rythme et favorise l'individualisation des apprentissages.

## Action I

AI.1 - *Phase d'accueil et de positionnement*

Jeunes décrocheurs et adultes demandeurs d'emploi des sites isolés de Guyane

PHASE D'ACCUEIL

PHASE D'ACCUEIL

PHASE D'ACCUEIL

PHASE DE POSITIONNEMENT

PHASE DE POSITIONNEMENT

PHASE DE POSITIONNEMENT

PHASE CONTRAT PEDAGOGIQUE

PHASE CONTRAT PEDAGOGIQUE

PHASE CONTRAT PEDAGOGIQUE

## Action I

AI.2 - *Elaboration du projet professionnel*

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

CONNAISSANCE DE L'ENVIRONNEMENT

DEFINITION DU PROJET PROFESSIONNEL\*  
avec des périodes en entreprise

PLAN D'ACTION POUR MISE EN ŒUVRE

MISE EN ŒUVRE DES DEMARCHES

## Action I

AI.3 - *Ateliers de développement de l'employabilité en contexte rural*

ARTISANAT

ATELIER D'ECRITURE

HYGIENE ALIMENTAIRE

ATELIER PETIT ELEVAGE

ATELIER PETIT MARAICHAGE

ATELIER PETIT MOTEUR

GESTION ECONOMIQUE DE L"ACTIVITE

ATELIER COUTURE

INTERCULTURALITE

PHASE D'ACCUEIL

PHASE DE POSITIONNEMENT

PHASE CONTRAT PEDAGOGIQUE

## Action II

All - *Développement des compétences de base (français et mathématiques)*

FRANÇAIS NIVEAUX 1 / 2 / 3 / 4

NIVEAU INTRODUCTIF \_A1.1

NIVEAU DECOUVERTE \_A1.2

NIVEAU INTERMEDIAIRE \_A2

NIVEAU SEUIL\_B1

NIVEAU AVANCE\_B2

NIVEAU D'AUTONOMIE\_C1

NIVEAU DE MAITRISE\_C2

MATHÉMATIQUES NIVEAUX 1 / 2 / 3 / 4

BASSES DU CALCUL

ECHELLE, %, PROPORTIONNALITE

NOTIONS D'ANGLES, GEOMETRIE

RACINE CARREE, FONCTION, PUissance...

PHASE D'ACCUEIL

PHASE DE POSITIONNEMENT

PHASE CONTRAT PEDAGOGIQUE

## Action III

AIII - *Développement des compétences Numériques*

MAITRISER L'INFORMATIQUE

MAITRISER L'INFORMATIQUE\_ AIII.1.1

MAITRISER L'INFORMATIQUE\_ AIII.1.2

MAITRISER L'INFORMATIQUE\_ AIII.1.3

MAITRISER L'INFORMATIQUE\_ AIII.1.4

MAITRISER L'INFORMATIQUE\_ AIII.1.5

UTILISER LES LOGICIELS

TRAITEMENT DE TEXTE

CALCUL

PRÉSENTATION

EMPLOYABILITE / PROFESSIONNALISATION

MAINTENANCE ET ASSEMBLAGE DE PC

MAITRISER SA COMMUNICATION INFORMATIQUE

AUTRES ...

Cet appel à propositions a pour objet la conception et la mise en œuvre d'actions de formation constituant les parcours vers l'employabilité des adultes et des jeunes concernés par le dispositif "Numérique et insertion". Les actions de formations se dérouleront entre le **01 septembre 2018 et le 31 septembre 2020**.

Le marché est soumis aux règles de la mise en concurrence.

Le présent marché est constitué des documents contractuels suivants :

- ④ le présent cahier des charges,
- ④ les Fiches actions,
- ④ les Fiches "Annexe financière".

### III - LE PUBLIC CIBLE

Adultes en situation d'illettrisme, jeunes décrocheurs (ses), dont un bon nombre a abandonné le lycée faute de moyens (*financiers ou d'hébergements*) ou à cause de l'éloignement de la cellule familiale, des « accidents de la vie » etc., les non actifs, ainsi que les chômeurs de longue durée constituent une part assez importante des populations ciblées par le projet.

La majorité ne possède aucune qualification professionnelle - *au sens occidental du terme* - ou lorsqu'ils en ont une, elle ne leur est pas très utile dans les territoires isolés où ils résident.

A prédominance rurale, leurs habitants vivent au rythme des saisons, assurent leur subsistance par la chasse, la pêche, l'exploitation de leurs abattis, etc. et perçoivent les minimas sociaux. Ils fabriquent, selon qu'ils soient descendant des noirs marrons ou d'origine amérindienne : des Panguis - *pagnes brodés par les femmes pour être portés lors des cérémonies traditionnelles*-, des Tembé - *objets en bois sculptés et peints par les hommes* -, des bijoux avec des perles de couleurs, ou des graines, des vanneries, des tissages, etc. Ils naviguent entre leurs modes de vies traditionnelles - *cuisine au feu de bois, exploitation du ris, du manioc, fabrication du kouac, de la cassave, ...* - et la société moderne.

Leur moyen de transport privilégié est la pirogue pour se rendre au bourg, dans les autres villages ou sur leurs abattis. Certains utilisent les compétences acquises pour en faire leur métier - *Transport scolaire des élèves et des collégiens vivant dans les villages distants du bourg, piroguiers et takaristes pour la légion, ...* -.

Tous savent ce qu'est l'Internet ainsi que la téléphonie mobile et ont une idée précise de ce qu'ils peuvent leur apporter. Certains expriment très clairement le désir de se les approprier pour communiquer avec les administrations mais aussi le monde extérieur. De fait, le désir d'accéder au numérique développe l'envie d'apprendre et de maîtriser la langue française. Malgré un fort taux d'illettrisme, la plupart des résidents des sites isolés pratiquent plusieurs langues - *entre trois et cinq langues régionales dont sur l'Oyapock le portugais et sur le Maroni, le néerlandais qui sont des langues nationales* -.

Pour les six communes cibles par le projet, les données INSEE (2013) indiquent une population totale d'environ 29 720 personnes et révèlent un taux de chômage moyen de plus de 51 %. On distingue plusieurs catégories de public :

- Les adultes hommes et femmes en situation d'illettrisme,
- Les jeunes décrocheurs (ses) ayant atteints la troisième, la classe de 2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup>, Terminale du lycée.
- Les jeunes diplômés (es), titulaires d'un Cap-Bep voire d'un Bac Professionnel.
- Les jeunes et les adultes handicapés (es).
- Les anciens détenus (es),
- Les salariés (es) en emplois précaires.

### IV - LES OBJECTIFS VISES

Compte tenu de la distance géographique pour accéder aux différents dispositifs publics d'insertion et de formation, des contraintes familiales et matérielles générées par des déplacements vers le littoral guyanais, ce dispositif vise à :

1. Favoriser l'accès du plus grand nombre à la formation et donner ainsi l'opportunité à des jeunes ainsi qu'à des adultes, de tous âges, des deux sexes et de tous niveaux, de se former malgré la distance. Tous les résidents des sites isolés - *jeunes et adultes, hommes et femmes*, - éloignés du marchés du travail sont concernés par le programme dans une logique d'égal accès à la formation, au marché du travail et d'égalité des chances.
2. Développer l'employabilité des résidents des sites isolés en leur proposer des dispositifs de formation adaptés à leurs besoins.
3. Favoriser une plus grande insertion sociale et économique des résidents des sites isolés ainsi que les échanges avec le reste du territoire afin de lutter contre l'isolement.
4. Développer l'activité économique sur les sites isolés.

## V - LES PRESTATIONS ET PRODUCTIONS ATTENDUES

Le prestataire intègre dans sa proposition détaillée, l'accompagnement des bénéficiaires pendant toute la durée du parcours lié à la Fiche-action traitée, de l'entrée jusqu'à la sortie.

Les actions de formation sont organisées en 3 zones géographiques :

ZONES GEOGRAPHIQUES	Zone
FLEUVE MARONI - Grand Santi - Papaïchton - Maripasoula	A
FLEUVE OYAPOCK - Village de Trois-Palétuviers à Saint-Georges - Camopi	B
INTERIEUR _Régina	C

Les actions de formation font l'objet de 2 lots (Lot1/Lot 2) pour chacune des trois zones géographiques (Zones A / B / C) et six réponses sont attendues. Le candidat peut toutefois opter, à sa convenance, pour une seule zone ou pour plusieurs zones.

Le répertoire de formations dont pourront bénéficier les jeunes et les adultes à l'issue de leur positionnement et de l'identification de leur projet professionnel a été établi au regard de notre connaissance des spécificités du public jeunes et adultes et notamment celles relatives :

- ④ au faible niveau de maîtrise des compétences langagières en français,
- ④ au contexte rural des publics visés,
- ④ à l'enjeu du développement du numérique sur les sites distants.

Toutes les actions seront individualisées et organisées soit en groupe soit individualisées en entrées-sorties permanentes afin : de pouvoir démarrer ou enchaîner les parcours avec plus de souplesse et, apporter au public une réponse de formation personnalisée et relativement rapide.

### LOT 1 - ACTIONS INDIVIDUALISEES EN ENTREES/SORTIES PERMANENTES

Il est attendu pour les actions individualisées un positionnement de chaque bénéficiaire à partir duquel seront établies sa progression pédagogique personnalisée et son évaluation des acquis de la formation.

- ④ Développement des compétences numériques (Action 3).
  - Action Maîtrise de l'informatique - Niveau Découverte
  - Action Maîtrise de l'informatique - *A partir du niveau élémentaire*
  - Action Utilisation des logiciels - Traitement de texte
  - Action Utilisation des logiciels – Calcul
  - Action Utilisation des logiciels – Présentation
  - Utiliser les logiciels de traitement de texte
  - Utiliser les logiciels de calcul
  - Utiliser les logiciels de présentation

- ② Autoformation accompagnée assistée par ordinateur (Action 3).
  - Français: Niveau 1, 2, 3 et 4
  - Utilisateurs indépendant - Niveau seuil, *de : A2 à B1* (Action 3).
  - Utilisateurs indépendant - Niveau avancé, *de B1 à B2* (Action 3).
  - Utilisateurs expérimentés- Niveau d'autonomie et de maîtrise, *de B2 à C1* (Action 3).
  - Utilisateurs expérimentés - Niveau avancé, *de C1 à C2* (Action 3).
  - Mathématiques: Niveau 1, 2, 3 et 4
  - Action Maîtrise de l'informatique - Niveau Découverte
  - Action Maîtrise de l'informatique - *A partir du niveau élémentaire*
  - Action Utilisation des logiciels - Traitement de texte
  - Action Utilisation des logiciels – Calcul
  - Action Utilisation des logiciels – Présentation
  - Utiliser les logiciels de traitement de texte
  - Utiliser les logiciels de calcul
  - Utiliser les logiciels de présentation

## LOT 2 - ACTIONS COLLECTIVES

- ② Développement de l'employabilité en contexte rural (Action 1).
  - Atelier de vannerie amérindienne,
  - Atelier d'écriture,
  - Atelier hygiène alimentaire,
  - Atelier « Petits élevages »,
  - Atelier « Petits maraîchages »,
  - Atelier « Petits moteurs »,
  - Atelier « gestion économique de l'activité »,
  - Atelier couture,
  - Atelier interculturalité.
- ② Développement des compétences en français. (Action 2).
  - Utilisateurs élémentaires - Niveau introductif, *inférieur à A1.1 à A1.1*
  - Utilisateurs élémentaires - Niveau découverte, *de : A1.1 à A1.2*
  - Utilisateurs élémentaires - Niveau intermédiaire, *de : A1 à A2*
- ② Employabilité et professionnalisation dans les métiers du numérique. (Action 3).
  - Maintenance informatique et assemblage de PC.
  - Communiquer à l'aide d'ordinateurs.

## COMPETENCES ACQUISES ET CERTIFICATIONS

Chaque prestataire propose au public accueilli sur le dispositif une *certification* selon le niveau atteint, notamment dans les compétences en français, en mathématiques, en bureautique, en numérique (DCL, TOSA, B2i, PCIE, CFG, ...).

Par ailleurs, l'ensemble des apprenants dispose d'un *cahier de compétences* indiquant ses acquis de formation y compris au cours des formations collectives.

Chaque *fiche- action* indique de façon précise les détails relatifs aux contenus, aux méthodes, aux outils, aux supports et aux modalités d'organisation. La *prise en compte du numérique* dans toutes les actions consiste à initier le public néophyte, à en développer l'usage pour ceux qui le connaissent déjà, à l'ancrer dans les formations sur ces territoires et à répondre ainsi à l'appétence des publics des sites isolés.

Afin de veiller à la qualité de la formation, le GIP-FCIP précise sur chaque Fiche-Action, le nombre maximal de participants par session.

*Les prix* seront indiqués par le prestataire *pour chaque action* dans la Fiche Annexe financière correspondante *en heures-stagiaires*.

La *liste des intervenants* (Tableau Excel : identification, statut, qualifications, bassin d'intervention...).

**Les CV pourront être demandés au candidat lors de la notification.**

## PRISE EN COMPTE DE L'EGALITE PROFESSIONNELLE FEMMES ET HOMMES

Ce projet étant cofinancé par le FSE, le respect des exigences relatives à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes doit être pris en compte dans la présente proposition.

Le prestataire décrira les actions concrètes qui seront mises en œuvre pour répondre à cette priorité, notamment, à titre indicatif :

- ④ Mesurer la prise en compte de l'égalité professionnelle par des indicateurs chiffrés,
- ④ Favoriser la mixité des groupes,
- ④ Eviter les stéréotypes de genre dans le contenu des modules de formation,
- ④ Prendre en compte la gestion des temps et l'articulation des temps de vie.

## PRISE EN COMPTE DU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Ce projet étant cofinancé par le FSE, le respect des exigences relatives à la protection de l'environnement doit être pris en compte dans la présente proposition.

Le prestataire mentionnera les actions mises en œuvre pour inciter à certaines précautions, notamment, à titre indicatif :

- ④ Impression des documents recto-verso,
- ④ Mesures visant à l'économie d'énergie,
- ④ Mesures visant à l'économie d'eau.

## EVALUATION DE FIN D'ACTION

Un formulaire d'évaluation à chaud de l'action sera remis à chaque stagiaire en fin de formation puis transmis par le prestataire au GIP-FCIP en même temps que le bilan pédagogique et l'ensemble des pièces.

## LISTE DES ACTIONS CONCERNEES

Le présent appel à propositions comprend **31** actions regroupées en **deux lots** (*voir tableaux ci-après*).

Compte tenu des 3 zones géographiques, cet appel à propositions fait donc l'objet de **60** lots.

## ACTIONS INDIVIDUALISEES EN ENTREES/SORTIES PERMANENTES

THEME & INTITULE	Fiche
Action Maîtrise de l'informatique - Niveau Découverte	AIII-1.1
Action Maîtrise de l'informatique - <i>A partir du niveau élémentaire</i>	AIII-1
Action Utilisation des logiciels - Traitement de texte	AIII-2
Action Utilisation des logiciels - Calcul	AIII-3
Action Utilisation des logiciels - Présentation	AIII-4
Action « Autoformation accompagnée, assistée par ordinateur » - <i>Français Niveau 1</i>	AIII-5.1
Action « Autoformation accompagnée, assistée par ordinateur » - <i>Français Niveau 2</i>	AIII-5.2
Action « Autoformation accompagnée, assistée par ordinateur » - <i>Français Niveau 3</i>	AIII-5.3
Action « Autoformation accompagnée, assistée par ordinateur » - <i>Français Niveau 4</i>	AIII-5.4
Action « Autoformation accompagnée, assistée par ordinateur » - <i>Mathématiques Niveau 1</i>	AIII-6.1
Action « Autoformation accompagnée assistée par ordinateur » - <i>Mathématiques Niveau 2</i>	AIII-6.2
Action « Autoformation accompagnée assistée par ordinateur » - <i>Mathématiques Niveau 3</i>	AIII-6.3
Action « Autoformation accompagnée assistée par ordinateur » - <i>Mathématiques Niveau 4</i>	AIII-6.4

## ACTIONS EN GROUPE

THEME & INTITULE	Fiche
Atelier artisanal	AI-3.1
Atelier d'écriture	AI-3.2
Atelier « Hygiène alimentaire »	AI-3.3
Atelier « Petits élevages »	AI-3.4
Atelier « Petits maraîchages »	AI-3.5
Atelier « Petits moteurs »	AI-3.6
Atelier « Gestion économique de l'activité »	AI-3.7
Atelier « Couture »	AI-3.8
Atelier « Interculturalité »	AI-3.9
Utilisateurs élémentaires - Niveau introductif, <i>inférieur à A1.1 à A1.1</i>	AII-1.1
Utilisateurs élémentaires - Niveau découverte, <i>de : A1.1 à A1.2</i>	AII-1.2
Utilisateurs élémentaires - Niveau intermédiaire, <i>de : A1 à A2</i>	AII-2
Utilisateurs indépendant - Niveau seuil, <i>de : A2 à B1</i>	AII-3
Utilisateurs indépendant - Niveau avancé, <i>de B1 à B2</i>	AII-4
Utilisateurs expérimentés- Niveau d'autonomie et de maîtrise, <i>de B2 à C1</i>	AII-5
Utilisateurs expérimentés - Niveau avancé, <i>de C1 à C2</i>	AII-6
Action Maintenance informatique et assemblage de PC	AIII-7.1
Action « Communiquer à l'aide de l'ordinateur »	AIII-7.2

## VI - LES MODALITES DE CONVENTIONNEMENT

Le prestataire désigné suite à la procédure d'appel à propositions signera une convention pour chaque action avec le GIP-FCIP de GUYANE pour la durée du marché dans la limite des effectifs et du nombre d'heures stagiaires précisés dans la fiche-action.

Une annexe à la convention précisera les engagements du prestataire quant aux exigences liées au suivi des dossiers des stagiaires au plan pédagogique, administratif et financier et à la fourniture d'un certains nombre de documents.

Le prestataire est tenu de **souscrire une assurance** couvrant les dommages causés du fait des stagiaires et les dommages causés aux stagiaires placés sous sa responsabilité sur toute la durée de la prestation. **Une attestation d'assurance sera réclamée au titulaire du marché lors de la signature de celui-ci.**

## VII - CADRAGE FINANCIER

Le GIP-FCIP rétribuera chaque prestation au montant horaire prévu dans la limite du montant inscrit au budget de l'action.

Les stagiaires bénéficiant des actions de ce dispositif ont le statut de stagiaire de la formation professionnelle et ne peuvent prétendre à aucune indemnité de formation.

L'organisme de formation informe très précisément les stagiaires participant à l'action de leur statut.

*L'action de formation est cofinancée par la CTG Guyane et l'Union Européenne.*

Le marché est passé pour une réalisation maximale calculée en Heures-stagiaires (Heures de face à face pédagogique).

Il sera entendu tout au long de l'exécution du contrat, par heure de face à face pédagogique les heures de formation ou d'accompagnement ou d'entretien selon les types de prestation.

Cette donnée est la seule utilisée pour déterminer la durée de la formation en centre (ou d'accompagnement ou d'entretien) et les modalités de liquidation.

### NE SONT PAS CONSIDERES COMME HEURES DE FACE A FACE PEDAGOGIQUE :

- ④ les heures d'accueil, d'information collective, d'orientation et de sélection ;
- ④ les heures de réunion de bilan ;
- ④ les heures consacrées au suivi des stagiaires.

### MODALITES DE LIQUIDATION

La prestation « face à face pédagogique » sera liquidée sur présentation et après vérification par le GIP-FCIP des pièces justificatives qui seront précisées après notification et dont les modèles seront fournis le plus souvent.

### MODALITES DE REGLEMENT

Les modalités de règlement seront précisées lors de la signature de la convention.

## VIII - SUIVI ADMINISTRATIF ET OBLIGATIONS LIEES A LA MOBILISATION DE FINANCEMENTS DU FSE

Les modalités de gestion administrative des actions sont celles déterminées par le GIP-FCIP au regard des exigences des financeurs du projet, notamment le FSE.

La traçabilité des heures d'accompagnement, de formation ou de toute autre prestation concernant les stagiaires se fait par le biais de **feuilles d'émargement signées à la demi-journée limitée à 6 heures**. Un modèle de feuille d'émargement conforme (collective ou individuelle selon le type de prestation) sera fourni au prestataire retenu avant le démarrage de l'action.

L'organisme doit informer les stagiaires que l'action de formation s'inscrit dans le cadre de l'objectif spécifique OS3 dont le titre est "*Augmenter le nombre d'accompagnement personnalisé au bénéfice des personnes en situation de précarité*" et dont les changements attendus sont "*Renforcer l'employabilité et l'accès à la formation des personnes les plus éloignées du marché du travail en vue de leur inclusion sociale.*"

**Des affichettes FSE** doivent être apposées dans les lieux d'intervention en lien avec cette action.

**Les logos du GIP-FCIP, de la CTG, et du FSE** doivent figurer sur les documents utilisés dans le cadre de cette action : feuilles d'émargement, attestations de fin de formation, bilans...

Une charte de publicité, précisant les obligations mentionnées ci-dessus sera signée par le prestataire et sera jointe à la convention.

L'organisme prestataire est susceptible d'être soumis à un contrôle par les instances communautaires et les organes nationaux de contrôle, au même titre que le GIP-FCIP, gestionnaire et bénéficiaire du soutien financier du FSE, notamment dans le cadre de visites sur place.

## IX - PROCEDURE DE L'APPEL A PROPOSITIONS

### MODALITES DE REPONSE

Les propositions au titre du présent appel à propositions devront nécessairement comprendre :

- ④ Une présentation du prestataire (Expérience dans le domaine considéré, capacité à assurer l'offre sur le ou les zones géographiques de la Guyane sur lesquelles il se positionne, capacité à assurer un suivi administratif répondant aux critères du présent cahier des charges ...)
- ④ Pour chaque Fiche-action/Zone géographique, une description des contenus, méthodes et moyens pédagogiques proposés en réponse au cahier des charges
  - (Fiches actions à compléter et à retourner **sous format Word en 1 seul fichier et format papier**)
- ④ Le profil général des intervenants : **Tableau Excel des intervenants** précisant les qualifications et le bassin d'intervention
- ④ Pour chaque action, le prix horaire par stagiaire (Fiches « Annexe financière » à compléter et à retourner **sous format PDF en 1 seul fichier et format papier** avec la signature et le cachet de l'organisme).

### PENSER A INDIQUER

### LE NOM DE L'ORGANISME SUR CHAQUE FICHE- ACTION/ZONE

**NOTA BENE :** Toute réponse ne respectant pas les modalités susmentionnées sera rejetée.

## DELAIS IMPARTIS

- Ⓐ Publication de l'appel à propositions : **vendredi 30 novembre 2018**
- Ⓑ Date limite de retour des propositions des prestataires : **lundi 17 décembre 2018 -12h**
- Ⓒ Date de démarrage des actions : **janvier 2019.**

## CRITERES DE SELECTION

Pour chaque Fiche-action, les propositions seront examinées au regard des critères énoncés ci-dessous. La liste des intervenants jointe à la réponse doit montrer, d'une part, les aptitudes à dispenser des prestations de qualité et, d'autre part, la capacité du candidat à intervenir sur le territoire lié au lot correspondant.

Les prix indiqués dans les Fiches « *Annexe financière* » comprennent l'intégralité des charges liées à la prestation y compris les éventuels frais de déplacement des intervenants (transport, hôtellerie et restauration).

CRITERES	PONDÉRATION
Adéquation du contenu proposé à la commande	[5]
Qualité des méthodes pédagogiques et pertinence des outils et capacité à individualiser l'intervention en fonction des besoins de chaque bénéficiaire	[5]
Aptitude du prestataire à intégrer les bénéficiaires dans le délai prévu sur la fiche action	[4]
Prise en compte de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	[2]
Prise en compte du respect de l'environnement	[2]
Tarification proposée	[2]
<b>TOTAL</b>	[20]

## ENVOI DES CANDIDATURES

L'organisme candidat devra retourner sa réponse sous format papier (1 exemplaire sous enveloppe mentionnant uniquement « **GIP-FCIP - Dispositif Numérique et insertion** ») et par courrier électronique uniquement les Fiches Actions *sous format Word* à :

Gina SEFIL  
 Directrice du CAFOC  
 Tél: 05 94 27 20 67  
 Mail : [gina.sefil@ac-guyane.fr](mailto:gina.sefil@ac-guyane.fr)

**Adresse :** Rectorat de Guyane  
 TROUBIRAN - BP 6011  
 97306 Cayenne Cedex

**Secrétariat du GIP-FCIP :** Prescilia CYRILE  
 Tél : 05 94 27 21 07  
 Rectorat de la Guyane

**Au plus tard le LUNDI 17 DECEMBRE 2018 à 12 heures**